

Nombre de membres
En exercice 19
Présents 14
Votants 16

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
LE 13 OCTOBRE À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 06 octobre 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - ~~Céline KNAP~~ - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS~~ - ~~Nadège JACHEZ~~ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER
Nadège JACHEZ à Lucie TEPPE DUPELOT

Excusés : Céline KNAP - Cédric PASSOS - Ivann LECOURT

Secrétaire de séance : Christine VAN LANDER

2025.036 – RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ-EST – ANNÉE 2024

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39,
Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),
Vu la délibération n°2025.002.24.09 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 24 septembre 2025 approuvant le rapport d'activité 2024,
Vu le rapport d'activité 2024 ci-annexé,

Chaque année, avant le 30 septembre, le Président de la CC Forez-Est transmet au maire de chaque commune membre un rapport sur l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), accompagné du compte financier unique 2024 approuvés par son organe délibérant.

Ce rapport est ensuite présenté par le maire en séance publique du Conseil municipal, au cours de laquelle les représentants de la commune siégeant à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le maire informe l'assemblée que ce rapport est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr.

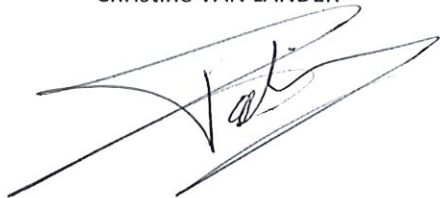
Le rapport d'activité de la CC Forez-Est de l'année 2024 donne une vision complète de toutes les actions conduites par l'EPCI. Il retrace les grandes étapes et les temps forts de l'année précédente, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire tout au long de l'année.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la communication du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Forez-Est,

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Forez-Est.

La Secrétaire de séance,
Christine VAN LANDER



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

